

Perspective

Comité d'audit

Valeurs de marché et rôle du comité d'audit



Pourquoi la surveillance exercée par le comité d'audit est-elle importante ?

Ces vingt dernières années, les normes comptables ont de plus en plus souvent imposé que les actifs et les passifs soient évalués à leur valeur de marché. Les domaines suivants sont essentiellement concernés :

- évaluation d'instruments financiers
- estimation des valeurs réalisables dans le cadre des réflexions sur la dépréciation d'actifs
- évaluation des actifs et passifs repris en cas de concentrations d'entreprises

Les entreprises sont tenues de publier dans l'annexe des informations sur le processus d'évaluation et sur le pouvoir d'appréciation pour étayer l'évaluation de la valeur de marché.

L'évaluation de la valeur de marché repose sur le prix de vente des transactions entre participants du marché. Mais elle peut aussi être subjective et exiger un certain pouvoir d'appréciation quand il n'existe pas de cours boursier ni de transaction comparable. Dans ces cas-là, la direction détermine la valeur de marché à l'aide de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Celles-ci sont élaborées soit au sein de l'entreprise, soit avec le soutien de spécialistes externes de l'évaluation.

Dans leur travail quotidien, les instituts financiers doivent de plus en plus évaluer des instruments financiers à leur valeur de marché. L'utilisation accrue des valeurs de marché dans les comptes oblige souvent les entreprises de tous les secteurs industriels à collecter et à publier des informations sur l'évaluation.

Dès lors que les valeurs de marché sont déterminantes pour une entreprise, le comité d'audit doit également s'y intéresser dans le cadre de sa surveillance des comptes. Il peut en découler les tâches suivantes pour lui :

- réfléchir dans quelle mesure des modifications importantes de l'activité commerciale ou de l'environnement du marché peuvent influencer les valeurs de marché actuelles et futures
- estimer le processus et les contrôles dans le cadre de l'évaluation
- contrôler la révision interne et l'organe de révision

Comment le comité d'audit surveille-t-il l'évaluation de la valeur de marché ?

a. L'utilisation des valeurs de marché

Les entreprises évaluent les valeurs de marché dans le cadre de leur stratégie de gestion des risques financiers (par exemple, la couverture des prix des matières premières ou les changements de monnaies étrangères). Les normes comptables ayant évolué, on utilise désormais davantage les valeurs de marché que les coûts historiques. C'est le cas pour les produits dérivés et la plupart des autres instruments financiers, les comptes de régularisation résultant des institutions de prévoyance, les actifs destinés à la vente, l'estimation des valeurs réalisables en rapport avec les réflexions sur la dépréciation d'actifs ainsi que pour l'évaluation d'actifs et de passifs repris lors de concentrations d'entreprises.

Lorsque les entreprises appliquent les valeurs de marché, elles doivent indiquer la technique d'évaluation et les hypothèses utilisées ainsi que les sensibilités qui en ont découlé. En outre, la publication des valeurs de marché est exigée pour les actifs et passifs financiers, même si ceux-ci ne sont pas comptabilisés à leur valeur de marché dans le bilan. Les entreprises doivent, par exemple, publier la valeur de marché des dettes existantes.

b. La complexité des valeurs de marché

L'évaluation à la valeur de marché peut s'avérer très facile; par exemple pour une action cotée en bourse, car il existe généralement pour elle une valeur boursière sur un marché actif. Toutefois pour certains actifs, il n'existe pas de valeurs de marché ni de transactions comparables: par exemple pour certains instruments financiers dérivés ou pour les équipements de l'entreprise qui ont été amortis suite à des tests de dépréciation. Dans ces cas-là, la valeur de marché est estimée sur la base de techniques d'évaluation. C'est pourquoi elle dépend de l'appréciation ou d'estimations subjectives, ce qui peut donner lieu à d'importantes variations de valeur.

Les normes de présentation des comptes exigent que lors de l'évaluation aux valeurs de marché, les modèles et hypothèses employés soient conformes à ceux des autres participants du marché. Cependant, l'entreprise à l'origine de l'évaluation détermine aussi bien le modèle d'évaluation que les hypothèses utilisées

concernant les marchés sur lesquels les actifs sont acquis ou les dettes sont contractées. Comme cette libre appréciation entre dans la détermination des valeurs de marché, elle peut entraîner, à l'instar d'autres estimations, des risques importants en matière de présentation des comptes pour le reporting financier.

Par ailleurs, les valeurs de marché peuvent réagir de manière très sensible aux hypothèses modifiées. Les actifs qui ne sont pas évalués à l'aide de cours boursiers varient à chaque modification des hypothèses. Ces modifications résultent des marchés pertinents ou du modèle d'affaires. Quelle que soit leur provenance, les modifications même minimales des hypothèses peuvent avoir d'importantes répercussions sur le bilan et le compte de résultat.

c. Les valeurs de marché s'appliquent pour les entreprises de tous les secteurs

Les valeurs de marché sont essentielles pour les instituts financiers car les actifs et passifs financiers sont prédominants dans leur modèle d'entreprise. Toutefois, il arrive souvent que des entreprises d'autres branches doivent, elles aussi, évaluer ou publier certains actifs et passifs aux valeurs de marché. Pour les secteurs en dehors du monde financier, les actifs ou les passifs qui ne font pas partie des activités journalières doivent être évalués aux valeurs de marché. Les entreprises couvrent par exemple plusieurs risques commerciaux avec des dérivés, achètent d'autres entreprises ou effectuent un test de dépréciation d'actifs – toutes ces activités nécessitent de déterminer une valeur de marché. Les variations de valeur susceptibles de résulter de ces évaluations ainsi que leurs conséquences sur le résultat de l'entreprise peuvent être considérables.

d. Compréhension du risque lié à la rémunération de la direction

Les plans de participation des collaborateurs sont souvent liés au prix de l'action ou au résultat opérationnel, surtout pour les membres de la direction. De même, la rémunération des gestionnaires de patrimoine et des courtiers en bourse est presque toujours liée, au moins partiellement, au rendement du portefeuille géré. Si le comité d'audit a conscience de ces relations, il peut mieux comprendre le pilotage et le contrôle des processus d'évaluation et tenir compte du lien entre le reporting financier et les risques liés à la rémunération de la direction.

e. Les régulateurs se concentrent sur les valeurs de marché

L'obligation d'utiliser les valeurs de marché pour l'évaluation a conduit les régulateurs et les autorités boursières et de surveillance de la révision à s'intéresser davantage à ce sujet. Au mois d'octobre 2015, SIX Exchange Regulation (SER) a publié sa circulaire actualisée n° 2 sur les International Financial Reporting Standards (IFRS) et a pris position sur les valeurs de marché en rapport avec la dépréciation d'actifs, les instruments financiers et les concentrations d'entreprises. L'objectif de cette circulaire est de définir les obligations des émetteurs et de renvoyer aux dispositions des normes IFRS, dont l'application avait fait l'objet de critiques de la part de SER.

La direction d'une entreprise est tenue de procéder à des estimations. Pour cela, elle fait parfois appel à une aide extérieure, à des experts ou des banques. Mais c'est toujours à la direction qu'incombe la responsabilité de l'estimation. Le comité d'audit (et le conseil d'administration) doivent surveiller le travail de la direction dans ce domaine, car le conseil d'administration a la responsabilité (suprême) légale des comptes annuels et des comptes consolidés.

f. Compréhension de l'utilisation des valeurs de marché

Le comité d'audit a pour responsabilité fondamentale de surveiller le reporting financier et son processus. Dans le cadre de cette activité, les estimations et les valeurs de marché jouent généralement un rôle particulier du fait de leur caractère complexe et subjectif.

Nous recommandons aux comités d'audit de discuter de manière approfondie de l'application des valeurs de marché avec la direction et l'organe de révision. Le cas échéant, l'organe de révision devrait présenter son point de vue sur les risques des processus d'évaluation, l'étendue du pouvoir d'appréciation et les potentielles variations de valeur.

Nous énumérons ci-après quelques questions-clés du comité d'audit à la direction :

- L'entreprise établit-elle les évaluations en interne ou fait-elle pour cela appel à des spécialistes de l'évaluation externes ?
- Quelles évaluations se basent sur des cours boursiers et lesquelles reposent sur des modèles d'évaluation ?
- Quelles sont les principales hypothèses ? Comment ont-elles été élaborées ? Quelle est la sensibilité des valeurs en cas de modifications des hypothèses ?

- Comment la direction juge-t-elle le caractère approprié de l'évaluation de la valeur de marché effectuée en interne ou par des spécialistes externes ?
- Comment les spécialistes externes ont-ils été sélectionnés et quelles sont leurs compétences ?
- Dans le cas où une fourchette de valeurs possibles résulterait de l'évaluation : comment la direction a-t-elle déterminé la valeur à saisir ? A-t-elle modifié ces valeurs ?

En fonction du caractère significatif et de la subjectivité des estimations ou selon la composition du comité d'audit, une formation ou un perfectionnement adapté(e) pourrait s'avérer utile.

En bref

Dans le cadre de sa surveillance du reporting financier, le comité d'audit porte un jugement sur l'évaluation de la valeur de marché.

Ceci englobe surtout les domaines suivants :

- réflexion sur les modifications importantes du modèle d'affaires ou de l'environnement de marché et leur influence sur la valeur de marché actuelle et future
- processus d'évaluation et les contrôles correspondants
- opérations de vérification de la révision interne et de l'organe de révision

En procédant de manière ciblée dans ce domaine, les comités d'audit peuvent accroître la transparence du reporting financier.

Vos questions, nos réponses

a. Comment les membres du comité d'audit peuvent-ils surveiller eux-mêmes l'évaluation à la valeur de marché, si l'entreprise n'a fait appel à aucun spécialiste externe de l'évaluation ?

Il n'existe pas de recette miracle pour la constitution des comités d'audit. Chaque comité décide lui-même si sa composition est adéquate – en fonction du secteur industriel, des risques opérationnels, de l'activité commerciale, des transactions et du profil de risques. Pour surveiller les risques liés au reporting financier et aux valeurs de marché, les membres de comités d'audit devraient disposer de compétences diverses, et surtout de différentes perspectives et expériences. De plus, ils doivent avoir la volonté de poser des questions critiques à la direction.

Vos contacts

Pour toute question ou pour une discussion plus approfondie sur le rôle du comité d'audit, nous vous invitons à contacter nos experts.

Matthias Jeger
+41 58 792 55 32
matthias.jeger@ch.pwc.com

Daniel Suter
+41 58 792 53 59
daniel.suter@ch.pwc.com

PwC
St. Jakobs-Strasse 25
Case postale
CH-4002 Bâle

www.pwc.ch

b. Outre les questions de comptabilisation et d'évaluation, quelles sont les règles de publication pour l'évaluation à la valeur de marché?

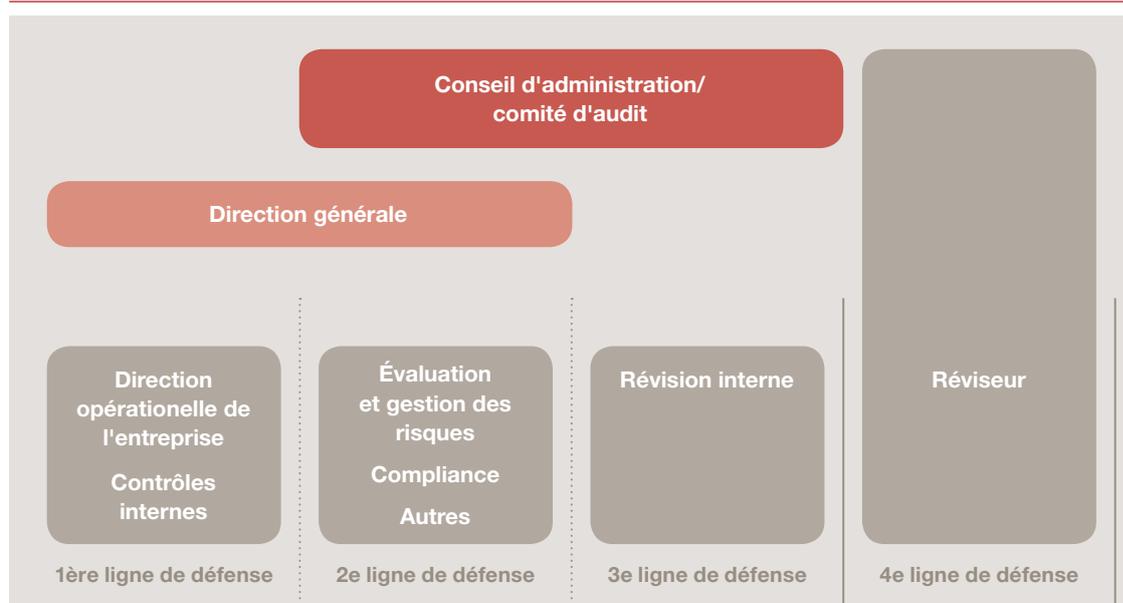
Un certain nombre d'informations sont exigées (en fonction du référentiel comptable). Elles englobent plusieurs catégories d'actifs et leur hiérarchisation en trois groupes, structurés sur la base du caractère observable des valeurs et hypothèses. L'évaluation qui a le moins de valeurs et d'hypothèses observables (3^e niveau) doit être publiée de la manière la plus complète. Les normes IFRS exigent un tableau indiquant les principales données non observables pour l'évaluation de la valeur de marché. De plus, les entreprises doivent décrire de manière qualitative leur processus d'évaluation.

c. Existe-t-il des méthodes reconnues, spécifiques aux secteurs industriels, pour l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités et pour l'évaluation de la valeur de marché, que les entreprises d'autres secteurs devraient prendre en compte?

L'industrie financière s'appuie généralement sur le modèle de risque des quatre «lignes de défense» (cf. figure 1). Il est très répandu à l'échelle internationale et les conseils d'administration, directions et régulateurs sectoriels le considèrent comme une pratique reconnue. Pour les estimations de la valeur de marché, la direction, qui est responsable de sa fiabilité, constitue la première «ligne de défense». La deuxième «ligne de défense» comprend le système de contrôle interne qui remet en question continuellement et efficacement la première «ligne de défense». La troisième «ligne de défense» se compose de la révision interne ou d'une fonction similaire, qui évalue régulièrement l'organisation et le fonctionnement des processus et contrôles. La révision externe et ses opérations de contrôle axées sur les risques constituent la quatrième «ligne de défense».

Selon la situation, le modèle des quatre «lignes de défense» pourrait être un instrument efficace pour les conseils d'administration d'autres branches afin de garantir la surveillance et le contrôle des risques.

Figure 1 : Le modèle des quatre lignes de défense¹



¹ Cf. European Confederation of Institutes of Internal Auditing ECIIA/Federation of European Risk Management Associations FERMA (2010), p. 9–10